

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30/06/2016**

Étaient présents : M. OZIL Hervé, Mmes COLAS Liliane, CANTA Sylvie et M. MARITON Michel.
Mmes EVESQUE Béatrice et PERNET Christiane.
MM. BARLATIER Eric, CHARBONNIER Maurice, KOMEN Johannes, OZIL Jean-Marc.

Étaient absents : M. DELFS Philippe donne procuration à Sylvie CANTA, Mmes CAALS Christine, DONS Dominique, ROSSI Joëlle et M. AURECHE Stève

Monsieur Maurice CHARBONNIER est élu secrétaire de séance.

Objet : COMPTEURS LINKY

Monsieur Maurice Charbonnier présente les compteurs Linky, qui sont des compteurs relevés à distance.

Plusieurs problèmes se posent déjà :

- énormément de données rentrées dans ces compteurs concernant la vie privée.
- Pour l'envoi des informations, il y aura des émetteurs et des récepteurs partout, donc des ondes. Cela peut entraîner le dérèglement de certains appareils.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de délibérer sur une motion contre l'installation des compteurs Linky sur la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Hervé OZIL



Reçu à la Sous-Préfecture
de LARGENTIÈRE

14 SEP. 2016